

### Communication

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 631 00 00  
[communications@snb.ch](mailto:communications@snb.ch)

Zurich, le 30 octobre 2023

---

## La BNS procède à des adaptations dans la rémunération des avoirs à vue

La Banque nationale suisse (BNS) procède à des adaptations dans la rémunération des avoirs à vue. D'une part, elle réduit le coefficient du seuil déterminant pour la rémunération à deux paliers des avoirs à vue. D'autre part, elle cesse de rémunérer les avoirs à vue que les banques détiennent pour satisfaire aux exigences en matière de réserves minimales. Ces adaptations garantissent la poursuite de la mise en œuvre efficace de la politique monétaire et réduisent les charges d'intérêts de la Banque nationale. Elles ne modifient en rien le cap actuel de la politique monétaire.

À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023, la Banque nationale fait passer de 28 à 25 le coefficient du seuil déterminant pour la rémunération des avoirs à vue des titulaires de compte de virement qui sont soumis à l'obligation de détenir des réserves minimales. Jusqu'à ce seuil, les avoirs à vue sont rémunérés au taux directeur de la BNS. La part des avoirs à vue dépassant ce seuil est rémunérée au taux directeur de la BNS réduit de 50 points de base. La base de calcul des seuils demeure inchangée.

Également à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023, la banque nationale cessera de rémunérer la différence entre les réserves minimales requises, pour les titulaires de compte soumis à l'obligation d'en détenir, et le numéraire détenu. Jusqu'au seuil, les avoirs à vue excédant cette différence continuent d'être rémunérés au taux directeur de la BNS. L'intégralité des réserves minimales requises cessent de la sorte d'être rémunérées, qu'elles soient détenues sous forme de numéraire ou d'avoirs à vue. Des informations supplémentaires sont publiées dans la [Note concernant les taux d'intérêt appliqués aux avoirs à vue](#).

La Banque nationale réexamine régulièrement la rémunération des avoirs à vue et procède au besoin à des adaptations.